

La Ville de Bruxelles rassemble ses forces en matière d'affaires économiques !

L'Echevine des Affaires économiques à la Ville de Bruxelles, Marion Lemesre, a inauguré ce midi les nouveaux locaux du 1/15 Bd Anspach (Tour Brouckère) qui accueillent désormais sous un même toit les ASBL et services communaux en charge de mettre en œuvre la politique économique de la Ville.

Le souffle nouveau donné à la politique des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles, sous cette nouvelle majorité, sous la houlette du MR : la **restructuration de l'administration en Entité des Affaires économiques**, c'est-à-dire en services performants et motivés grâce à de nouveaux recrutements et à leur réorganisation, qui trouve ici un nouvel "écran" où s'épanouir au profit du citoyen et d'un service public bien compris en service au public.

«Un travail en route : règlements des marchés, règlements terrasse, parcours Foodtruck, Commission Consultative des Affaires économiques, du Commerce et de l'Entreprise, permis socio-économique, mix commercial, commerces en lumière, fermeture du dimanche, plan de stationnement et bientôt la mise en place de sa "Task force" ... de très nombreux chantiers sont ouverts et nuls doutes que nous les porterons et les ferons réussir ensemble» a annoncé Marion Lemesre, lors de son allocution.

La *cellule Horeca* favorise l'**implantation de commerces de proximité diversifiés**, en donnant un avis sur les permis d'urbanisme demandés par les commerçants et en octroyant à bon escient les autorisations nécessaires pour ouvrir un horeca ou une terrasse.

La *cellule Commerce* améliore la **qualité du commerce ambulant** en attribuant et en contrôlant les emplacements des marchands ambulants sur les marchés, pendant les foires (dont la Foire du Midi), les braderies, dans les kiosques ou encore concernant les foodtrucks...

La *cellule Horodateurs* assure une **bonne rotation automobile en ville** en contrôlant les durées de stationnement et modernisant le parc des horodateurs au bénéfice des habitants comme des commerçants.

La *cellule Affichage* permet d'**informer les citoyens tout en respectant la beauté du cadre bruxellois**, en régulant les affichages publicitaires et en organisant l'affichage culturel, réglementaire et électoral.

L'*ASBL Entreprendre.Brucity* soutient l'**animation et l'embellissement des quartiers commerçants** à travers différents projets subsidiés par la Ville (formations, plans de communication, études d'aménagement de galeries ou avenues, schéma de développement commercial) et en définissant de nouveaux dispositifs favorables au développement du commerce ou à la création d'entreprise.

La *direction Economie-Emploi* soutient par ailleurs la **création d'entreprise et l'emploi** à travers l'action des organismes qu'elle subventionne ou accompagne : la Centrale de l'Emploi, le Centre d'entreprises

Dansaert, l'asbl Job yourself, la société du Port de Bruxelles, le marché matinal Mabru, les associations de commerçants...

Toutes ces actions bénéficient au développement des 16000 entreprises et 13400 indépendants sur le territoire de la Ville. La régulation des activités sur le domaine public a généré par ailleurs en 2013 des redevances à hauteur environ de 24 millions d'euros par an dont 13.400.000 € des horodateurs, 5.200.000€ de la vente des ambulants et 37.470 € lors des manifestations, 5.300.000 € de la concession sur le domaine public et 422.000 € des terrasses « *Ces revenus contribuent à financer les autres politiques de la Ville en faveur des habitants (rénovation des boulevards du Centre, construction d'écoles et de crèches, etc) pour renforcer l'attractivité de Bruxelles !* » a-t-elle conclu.

En pratique :

-Vous souhaitez reprendre ou démarrer un établissement proposant de consommer de la nourriture ou des boissons sur place ?

-Vous souhaitez ouvrir ou étendre une terrasse pour votre commerce ?

Contactez la cellule Horeca au 02 279 22 60

-Vous souhaitez connaître les horaires des marchés ou l'emplacement des foodtrucks ?

-Vous souhaitez proposer vos produits sur les foires et marchés ou dans la rue ?

-Vous souhaitez organiser un événement commercial, une brocante ou une braderie sur le domaine public

Contactez la cellule Commerce au 02 279 25 20

- Vous avez des questions concernant le stationnement ?

Contactez la cellule Horodateurs au 02 279 25 50

-Vous souhaitez faire connaître un événement culturel soutenu par la Ville et organisé sur son territoire ?

-Vous concevez une campagne publicitaire temporaire sur la voie publique impliquant des véhicules publicitaires ou la distribution d'imprimés?

Contactez la cellule Affichage au 02 279 25 10

- Votre association de commerçants souhaite organiser une opération originale ?

- Vous vous demandez comment attirer les clients étrangers dans votre commerce ?

- Vous avez des idées pour encourager la création de commerces de qualité ?

Contactez Entreprendre.brucity au 02 279 22 55

-Vous recherchez des subsides pour lancer une action de promotion de l'emploi ou des entreprises bruxelloises ?

Contactez la direction Economie-Emploi au 02 279 25 32

Contact presse : Odile Clément 02 279 47 18 G.S.M. : 0477 25 73 95 odile.clement@brucity.be